



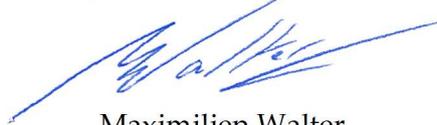
L'accès piétons à la Grand-Rue restera possible en tout temps, ainsi que la traversée de celle-ci en suivant les consignes données sur place.

Les nuisances sonores, malheureusement inévitables, seront limitées au strict minimum.

Nous vous remercions de votre compréhension vis-à-vis de ces travaux indispensables et vous adressons, «Politesse», nos meilleures salutations.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Le remplaçant du chef de service :



Maximilien Walter

Copie par e-mail à :

- Municipalité de La Tour-de-Peilz
- Service Domaines & Bâtiments
- Bureau d'ingénieurs ERTEC SA, M. Y. Ramel
- ASR, Office de la Mobilité, M. Volpe
- VMCV, MM. Carciofo et Frankhauser
- Entreprise Colas SA, M. Arbey
- Secteur Espaces publics, M. H. Richoz
- Brigade de propreté